

Les Riverains de Chaville Vélizy-Bas

Pour la préservation de l'environnement et la qualité de vie du quartier Chaville Vélizy-Bas

Lettre n° 24
Septembre 2023

Siège social
16 rue Alexis Maneyrol,
92370 Chaville



C'est décidé,
j'adhère !
Bulletin en bas

Pôle Jouy... que nous cache-t-on ?

Pôle Jouy : de quoi parle-t-on ?

« Le secteur de la rue de Jouy : du carrefour Saint Hubert au pont du RER C ..
qui intègre le côté Viroflay et le côté Chaville de la dite rue, et donc la place de Verdun.

Pourquoi la mairie de Chaville s'y intéresse ?

car en bordure directe, il y a des petits immeubles (photographe, danse et forme, opticien) qui peuvent être remplacés par des constructions beaucoup plus hautes

Car Mr le Maire aurait l'obligation de construire 120 logements » (Chaville Magazine de septembre 2023)...

La promesse de Mr le Maire de respecter le « plafond de 21000 habitants » a vite été oubliée. ! (Le Parisien 27/12/2018)

Chaville recensait 20524 personnes dont 80% de moins de 60 ans en 2020 (Insee).

1^{er} janvier 2023 : Chaville, population de 21021 habitants d'après les projections réalisées sur l'évolution de 2014 à 2020.

Depuis 2020 le bétonnage s'accélère au détriment du patrimoine architectural et paysagé.

Que dit le PLU ?

« Les gares, lieux d'intense transit quotidien, constituent par conséquent des zones privilégiées de passage et sont donc particulièrement attractives pour le développement résidentiel. Ainsi le projet de ville engage : - le renforcement, en partenariat avec Viroflay, du pôle « Jouy », à proximité de la gare de Chaville -Vélizy (valorisation des possibilités de construction de commerces en rez-de-chaussée, de logements dans les étages) »

Que dit la charte architecturale paysagère et environnementale du secteur Ursine ?

Un tissu pavillonnaire prédominant.

Des limites végétalisées qui donnent toute sa qualité à l'espace public

Des sentes, venelles et ruelles qui ménagent des lieux « secrets »

Le grand paysage est largement présent, aucune construction d'importance ne vient en barrer la perspective.

Et pourtant : bien que hors du champ de sauvegarde des commerces spécifiés par le PLU,

4 pavillons et leurs jardins sont convoités par les promoteurs.

Est-ce la fin du caractère pavillonnaire prédominant de notre quartier ?

Propositions de CVB

- engager une concertation en amont avec les riverains et les associations
- gérer, avant de densifier, les dossiers urgents : le réseau des eaux usées et le risque permanent d'inondation, la sécurité routière sur des rues trop souvent saturées, l'aménagement du quartier...
- la politique d'urbanisation dans le contexte de réchauffement climatique passe par la préservation de tout terrain végétalisé, la plantation d'arbres en pleine terre et la préservation de tout arbre (non dangereux), la préservation des zones pavillonnaires...

Bulletin d'adhésion 2023

Merci de votre implication pour la défense du quartier Chaville / Vélizy-Bas

NOM :

Prénom :

Téléphone :

Mail :

Adresse :

Nb d'adultes du foyer :

Nb de personnes mineures du foyer :

25€ pour 1^{er(e)} adhérent(e) du foyer

(a) 25 €

5€ par adhérent(e) supplémentaire du foyer 5 € x =

(b)

Nb d'adhérents
supplémentaires

Montant total de la cotisation (a+b)

(c)

**Je n'habite pas le quartier mais je souhaite soutenir l'association,
ou je souhaite contribuer davantage, je fais un don de**

(d)

**Signature
au dos**

Total (c+d)

